

# INSTITUT NEUCHÂTELOIS LE MOT DU PRÉSIDENT



Philippe Terrier

Introduction à la remise du Prix 2014  
de l'Institut neuchâtelois à M. Jacques Hainard,  
samedi 15 mars, Aula des Jeunes-Rives, Neuchâtel

Mesdames et Messieurs,

Créé en 1962, le Prix de l'Institut neuchâtelois honore une personnalité dont la vie et l'œuvre ont illustré le Pays de Neuchâtel de manière remarquable. Plusieurs domaines sont concernés à tour de rôle: les lettres, les arts, les sciences et cette année les sciences humaines dont fait partie l'ethnologie (ou anthropologie, comme on dit aussi).

S'il a déjà été attribué à des conservateurs de musées (comme Jean-Pierre Jelmini et Michel Egloff), c'est la première fois qu'il récompense un ethnologue, ce qui nous réjouit tous. En effet, Jacques Hainard a fait connaître l'ethnologie neuchâteloise loin à la ronde. Non qu'elle ait été inconnue avant son avènement, mais il a su la faire rayonner à travers le monde en organisant des expositions novatrices dont les médias suisses et internationaux ont largement rendu compte.

J'ai lu dans une interview qu'il a donnée la profession de foi suivante: «Je milite pour une ethnologie critique et explicative du présent». Quant à la méthode, elle fera appel, dit-il, en plus de «l'observation participante», à «l'ironie, l'humour, la dérision, l'autodérision». Vous aurez reconnu là un des principaux éléments de cette muséologie de la rupture, dont nous entretiendra tout à l'heure M. Marc-Olivier Gonseth.

Cela étant, on peut s'étonner que Jacques Hainard n'ait jamais consacré d'exposition à l'Institut neuchâtelois et à son Prix prestigieux. Il aurait pourtant eu de quoi faire: qui sont les membres de l'Institut, comment y entre-t-on, quelles sont les conditions d'admission, qui choisit le lauréat du Prix, quel est le profil de celles et de ceux qui l'ont obtenu, que leur a apporté cette distinction? Toutes ces questions et bien d'autres auraient mérité son regard sagace et iconoclaste.

A défaut, Jacques Hainard aurait pu au moins inclure l'Institut dans certaines de ses expositions. La première par exemple, en 1981, inspirée par *Les Rites de passage* d'Arnold van Gennep, tant il est vrai que le Prix qu'il va recevoir est un rite de passage pour toutes les personnalités du monde culturel qui ont illustré le Pays de Neuchâtel. (Van Gennep a été l'un des pionniers du Musée d'ethnographie au début du XXe siècle ou, si vous préférez, dans les années 30 avant J. H.). Il aurait pu aussi faire allusion à l'Institut en 1988 dans l'exposition intitulée *Les Ancêtres sont parmi nous*. Ou dans celle de 1990 : *Le Trou*, pour autant qu'un certain sonnet de Rimbaud n'ait pas figuré dans la même vitrine<sup>1</sup>. Ou encore dans celle de l'an 2000, dont le titre était *La Grande Illusion*.

Force est de constater que cela lui a échappé ou plutôt qu'il a pratiqué l'autocensure; mais cette idée pourrait peut-être inspirer son successeur.

Au nom de l'Institut neuchâtelois je vais lui remettre cette enveloppe, qui contient quelques billets doux, au toucher du moins. Nos modestes moyens ne permettent pas d'offrir un parachute doré, mais il y a quand même de quoi amortir un peu les effets de la gloire.

Il va recevoir aussi ce rouleau printanier, qui n'est pas un parchemin, ni malheureusement le plan d'un nouveau bâtiment pour le Musée d'ethnographie. Il s'agit du diplôme qui accompagne les espèces et qui, comme le veut la tradition, a été calligraphié par Mme Renée Knecht sur un papier orné de dessins de Marcel North.

Jacques Hainard, j'ai le plaisir et l'honneur de vous décerner le Prix 2014 de l'Institut neuchâtelois, avec mes plus vives félicitations.

Philippe Terrier  
Président de l'Institut neuchâtelois

<sup>1</sup> Il s'agit de *L'Idole, Sonnet du trou du c...*, par Arthur Rimbaud (et Paul Verlaine, semble-t-il), dont le texte faisait partie de ladite exposition.

# PRIX DE L'INSTITUT JACQUES HAINARD

Laudatio de Mme Ellen Hertz,  
professeure d'ethnologie à l'Université de Neuchâtel

Septembre 2001. Mon premier jour en tant que professeure à l'Institut d'ethnologie. J'arrive ravie. Je m'assieds devant un nouvel ordinateur, dont je ne maîtrise pas encore l'ensemble des fonctionnalités. Je me connecte à mon courrier électronique, je compose un message amoureux pour mon mari, et je l'envoie à un étudiant avec le même nom de famille.

Je panique, mon cœur bat à 160 par minute. Je descends prendre l'air à la cafétéria du MEN. J'y trouve Jacques Hainard entouré d'un petit harem de femmes, ses femmes de la réception, du secrétariat, de la cafétéria. Ils écoutent la radio dans un silence religieux. C'est France Culture. Un homme à voix basse mais détendue, claire mais chargée, énonce avec aplomb des âneries. Des banalités sur le rapport entre l'art et la critique, entre la politique et la culture. Il y met du sien, il en sort quelque chose, on écoute avec aise, on est rassuré. J'éructe: «Qu'est-ce qu'ils peuvent être prétentieux, ces Parisiens!». Le présentateur à la radio remercie Jacques Hainard de s'être déplacé à Paris depuis Neuchâtel.



Jacques Hainard, photo L'Express-L'Impartial

Je re-panique, je remonte dans mon bureau. Mon cœur bat à 180 par minute. Quel dommage! Ma carrière à Neuchâtel terminée avant même de commencer. Il faut que je lui parle, il faut que je lui explique mon désarroi. Je descends dans son bureau. Mon cœur bat à 200 par minute. Je me prépare: « Je vais lui dire que je ne savais pas, que je n'ai pas reconnu sa voix, que ce n'était pas si prétentieux que ça, que c'était prétentieux mais bien, que c'était bien prétentieux.» Mais on ne peut pas dire ce genre de choses à Jacques Hainard, il n'a que faire de la gêne et des excuses.

Alors je lui raconte l'histoire de mon message amoureux, malencontreusement parti vers le mauvais destinataire, et je tente de suggérer que ceci explique cela. Il est enchanté, il me félicite, il bat des mains de plaisir, et il termine: « Ellen, il ne faut jamais me faire de compliments, il faut te moquer de moi!» Ce fut le début d'une magnifique collaboration.

J'ai donc passé mon temps à l'Institut à tenter de me moquer de lui: de la légèreté de ses propos et de la lourdeur de certains de leurs effets, de sa verve et de sa paresse, de son intelligence et de ses tics. De sa méchanceté aussi, et de son amour du lucre, de la gloire et des mondanités, j'ai tenté de me moquer, mais je n'y suis jamais parvenue complètement. Car Jacques Hainard est un drôle d'anthropologue, qui rechigne à écrire pour préférer l'oralité, qui travaille sur les médiations tout en exigeant la présence, qui a créé un lourd héritage, bâti essentiellement sur de l'éphémère. Quel est alors, en quelques mots, cet héritage très particulier que Jacques Hainard a légué au canton de Neuchâtel, à la muséologie mondiale, et à la pensée anthropologique?

Au canton de Neuchâtel d'abord: né dans le Val-de-Travers, aux Bayards, commune forte de 358 âmes (plus ou moins 2, me dit le site officiel), Jacques a fait ses études dans le canton, terminant à l'Université de Neuchâtel avant de partir en Afrique, au Zaïre, pour une période de deux ans dont je ne l'ai jamais entendu dire un seul mot. De retour du terrain, il travaille de manière continue au Musée d'ethnographie de Neuchâtel et assume une charge de cours à l'Institut d'ethnologie, tout en nourrissant des échanges scientifiques, artistiques et amicaux avec des anthropologues, des artistes et des philosophes « de la métropole », à Paris essentiellement. Or, ce qui frappe dans ce parcours c'est, si vous me permettez un néologisme, la « décomplexitude » avec laquelle Jacques bâtit sa carrière ainsi que la réputation du Musée d'ethnographie. Ses origines paysannes, son enracinement local, sa distance critique avec l'appareil muséal et académique, tout cela, Jacques l'assume avec une tranquillité telle qu'on se demande, en effet, ce qu'il y aurait à « assumer ». Cet aplomb, cette confiance dans l'ouverture, cette capacité à mettre en perspective les « crises » successives que nous vivons, cette attitude en même temps jouisseuse et pessimiste – en somme, la loyauté moqueuse qu'il entretient avec son pays d'origine est un don que Jacques Hainard fait à Neuchâtel. Dans cette période d'incertitude quant au statut et à l'évolution du canton, il faut savoir saisir ce don et l'emporter à la maison.

Héritage pour la muséologie mondiale ensuite: eh oui, il faut savoir – il faut l’entendre d’ailleurs d’une autre bouche que la sienne – Jacques Hainard a fait de Neuchâtel un des dix musées d’ethnographie les plus connus au monde. On me le dit et on me le répète où que j’aïlle, et c’est bien enquiquinant, d’abord parce que ce n’est pas moi, ensuite parce que ce n’est pas non plus lui, en tout cas pas lui tout seul mais une équipe de collaborateurs dont vous allez entendre un éminent représentant dans un instant. Or, fait surprenant: si la griffe «Musée d’ethno de Neuchâtel» est admirée dans le monde entier, elle n’a pas encore donné lieu à des imitations, ce qui fait qu’elle surprend toujours et encore ceux-là même qui la portent aux nues. Certes, il y a des musées «provocants», mais sans la même cohérence et sans la finesse du propos; certes, on retrouve des formes de «ruptures» dans d’autres muséologies, mais la recette hainardienne semble relativement inimitable, en tout cas inimitée. Et c’est doublement surprenant, car dans les faits, elle est très simple. Dans les mots d’un ancien collaborateur technique du MEN, Yvan Misteli, «on fout un godemiché à côté d’un crucifix et on l’appelle ‘exposition’».

Enfin, pour la pensée anthropologique. En préparant cette laudatio, je suis retournée lire certains passages que Jacques a écrits pour les livres qui accompagnent les expositions du MEN. Dans Marx 2000, il écrit avec Roland Kaehr:

*«D’anciens gisements semblent aujourd’hui menacés, tels l’agriculture traditionnelle, la sidérurgie, l’énergie fossile, les supports analogiques. Des marchés lucratifs s’ouvrent par le génie génétique, l’électronique et les télécommunications. De nouveaux prolétaires apparaissent comme les bactéries, la fibre optique ou la main-d’œuvre étrangère impliquée dans le processus de délocalisation. La compétition sociale se généralise, de même que la sanctification des gagnants et l’exclusion des perdants. A l’horizon se profile une société de clones, vainqueurs devenus modèles et produits en série.»*

Que c’est faux! Et comme c’est juste d’écrire ainsi. En effet, rien de cela ne s’est produit ni se produira dans ces termes: le changement n’est jamais à ce point cataclysmique, les transformations sociales sont nécessairement en même temps technologiques, politiques, économiques et humaines, et la société de clones est de la science-fiction. Cependant, ces approximations, ces exagérations, ces oppositions incongrues sont indispensables à la pensée anthropologique et à sa mission critique. On le sait depuis un certain temps: prêcher contre le discours convenu est le discours convenu des anthropologues critiques, mais Jacques ne prêche jamais: il péroré, il déclame et il titille. Ne prenant jamais trop au sérieux ses propres déclarations apocalyptiques, Jacques nous laisse la liberté de le faire de notre côté, de les assimiler comment tant de provocations indispensables à penser le présent et imaginer l’avenir.

J’arrive à ma conclusion. Depuis quelque temps, je travaille sur le patrimoine neuchâtelois, et je peux vous assurer que Jacques Hainard en fait partie. C’est une pièce unique, c’est une espèce en voie de disparition, c’est le chant de quelques cygnes, c’est un dernier Mohican. Il faut le chérir, il faut l’empailler, il faut l’honorer, il faut le tourner en bourrique. Et si vous voulez vraiment le mettre bien en le mettant mal, il faut lui octroyer le Prix de l’Institut neuchâtelois.

# RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES CAHIERS

Durant l'année écoulée, la Commission des cahiers s'est réunie à trois reprises. Elle s'est occupée du cahier no 35 et a défini le contenu des deux volumes suivants, en privilégiant, comme précédemment, des thèmes peu ou jamais abordés jusqu'ici.

Le cahier no 35 sera donc consacré à l'affiche neuchâteloise. Il paraîtra à la fin du mois d'octobre de cette année. Pour l'occasion, et à titre exceptionnel, la Commission des cahiers, avec l'aval du comité de l'Institut neuchâtelois, a décidé de changer les dimensions du cahier. Chacun recevra donc un volume de 30 cm sur 24, se prêtant beaucoup mieux que notre format habituel à la reproduction en pleine page d'une centaine d'affiches, qui feront aussi de ce cahier un très beau livre d'images.

Rédigé par deux éminents spécialistes, Jean-Charles Giroud, ancien directeur de la Bibliothèque de Genève, et Michel Schlup, ancien directeur de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, le cahier no 35 aborde des sources largement inédites, qui ont exigé des auteurs de patientes recherches entre autres dans des fonds récemment constitués à la Bibliothèque nationale suisse et dans les Bibliothèques de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel. M. Michel Schlup a pris lui-même en charge le traitement des droits d'auteurs et a contrôlé de près la qualité de reproduction des affiches, ce qui n'est pas une mince affaire !

Le cahier comprendra quatre chapitres, dont le premier traitera des origines de l'affiche, à partir de la première affiche neuchâteloise, la plus connue peut-être: le placard publié en 1534 par le pasteur de Neuchâtel Antoine Marcourt, dénonçant l'imposture de la messe, dont l'affichage sauvage en France entraîna une violente répression anti-protestante. Le deuxième chapitre, Le temps des pionniers (1890-1918), montrera que les premières affiches illustrées, qui répondent aux besoins du tourisme et de l'économie, apparaissent à la fin du 19e siècle, avec des affichistes tels qu'Edmond Bille, Edouard Elzingre ou Jules Courvoisier, qui ont aussi fait carrière à l'étranger. Le troisième chapitre, D'une guerre à l'autre, mettra en évidence des affiches commerciales, sportives, artistiques, ou encore liées à des manifestations telles que la Fête des vendanges et la Braderie. Cette époque est aussi celle de l'avènement des affiches politiques. Des notices détaillées seront

consacrées à des noms tels que ceux d'Eric de Coulon, Pierre-Alexandre Junod, Walter Wehinger, Alex Billeter, Marcel North, sans oublier que des artistes venus d'ailleurs, comme Hans Erni ou Paul Colin, ont aussi travaillé sur des sujets neuchâtelois ou pour des entreprises neuchâteloises. Le dernier chapitre, qui couvrira la période allant des années 1960 au début du 21e siècle, se présentera comme un florilège d'une douzaine d'affichistes, dont la majorité sont des femmes.

La Commission a retenu comme sujet pour le cahier no 36, à paraître à l'automne 2016, la population neuchâteloise. Qui sont – ou que sont – les Neuchâtelois? Cet ouvrage collectif tentera de répondre à cette question sous différents angles. Comment s'est constituée la population du pays de Neuchâtel? Y a-t-il autant de descendants des huguenots que d'aucuns le prétendent? Comment le canton de Neuchâtel a-t-il réagi aux différents flux migratoires venus de Suisse, puis d'Europe et enfin du monde entier? Entre l'absinthe et la torrée, la Braderie et la Fête des Vendanges, existe-t-il un patrimoine commun à tous les habitants d'un canton devenu multiculturel? Voici quelques-unes des problématiques abordées par ce futur cahier.

La Commission a décidé par ailleurs que le cahier no 37, dont la sortie de presse est prévue pour l'automne 2018, traitera des entreprises neuchâteloises. A relever enfin que le succès de notre dernière parution se confirme: le cahier no 34 sur les Milieux naturels neuchâtelois, paru en 2012, s'est encore vendu à 220 exemplaires durant l'année 2013.

Jacques Ramseyer

# 7ÈME JOURNÉE « OUVERTURE »

«ENTRE AIR ET ESPACE...»

Pour la 7ème édition de la journée « ouverture », nous nous sommes intéressés aux Neuchâtelois d'ailleurs, en partant à leur rencontre à Payerne.

Le 11 novembre 2013 à 8h30, les deux membres de la commission « Ouverture » ont retrouvé une dizaine de jeunes de la Fondation J. & M. Sandoz du Locle, accompagnés de deux éducateurs.

Nous avons commencé notre journée par la visite de la société «S3 – Swiss Space Systems Holding S.A.» ([www.s-3.ch](http://www.s-3.ch)), dont le directeur général (CEO), Pascal Jaussi, a grandi à La Chaux-de-Fonds.

Il nous a présenté sa société, dont la mission est de donner accès à l'espace. En effet, lui et son équipe projettent de mettre en orbite de petits satellites à une altitude d'environ 700 kilomètres. Pour y parvenir, un avion de ligne spécialement équipé (Airbus A300) transportera, sur la partie supérieure de son fuselage, une navette contenant le satellite. A 10'000 mètres (10 km), la navette sera larguée de l'avion et, grâce à sa propulsion, elle sera capable d'atteindre 80 km. A partir de cette altitude, la navette libérera le satellite qui, grâce à un petit moteur, atteindra l'altitude finale de 700 km. Ainsi, le projet n'est donc pas d'envoyer une fusée, mais bien deux appareils (un avion et une navette)



Prêts à partir



réutilisables pour d'autres missions. Cela présente des avantages d'un point de vue financier et évidemment aussi écologique.

Pascal Jaussi nous a également parlé de son parcours civil et militaire, qui a su éveiller l'intérêt des jeunes: un rêve peut ainsi devenir réalité à force de persévérance...

A 10h30 nous sommes partis en direction de l'aérodrome militaire de Payerne, où nous avons été accueillis par le Lieutenant-Colonel Pascal Hügli, pilote et Chef de formation auprès du transport aérien des Forces aériennes. Pascal Hügli habite actuellement à La Tène.

Nous avons débuté cette rencontre par une présentation des missions des Forces aériennes et des moyens aériens mis à sa disposition, plus spécifiquement les hélicoptères. Ensuite nous sommes sortis de la salle de cours et nous avons été découvrir ces engins dans les hangars où ils sont stationnés. La visite s'est faite avec Pascal Hügli et un jeune pilote qui ont pris le temps de nous expliquer les caractéristiques de ces appareils et de répondre aux nombreuses questions des jeunes.

Vers midi nous sommes allés manger au restaurant de l'aérodrome, parmi les militaires et les employés du site.

Point culminant de la journée, à 13h30 un hélicoptère Super-Puma nous attendait pour accomplir un tour du canton: du décollage à l'atterrissage, chacun a été impressionné par le vol et les paysages que nous avons vus depuis les airs.

Durant une heure, nous avons survolé Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle (les jeunes ont eu une vue aérienne de leur foyer) et la vallée de La Brévine. Puis nous avons continué notre trajet sur le canton voisin de Vaud. Enfin, certains se souviendront particulièrement de la manœuvre au-dessus du lac de Neuchâtel, surnommée «la chorale» par les pilotes, que nous pouvons résumer ainsi: une montée à forte inclinaison immédiatement suivie d'une descente vertigineuse,



manœuvre ayant permis aux pilotes de constater que les passagers étaient toujours bien réveillés (cris) et, pour l'un des participants, qu'il avait bien écouté les consignes quant à l'utilisation du petit sachet placé sous son siège !

A 14h30 nous étions de retour pour nous remettre de nos émotions et prendre une petite pause, avant de nous séparer.

Après cette magnifique journée, inutile de vous expliquer le bonheur que nous pouvons lire dans les yeux des jeunes. D'ailleurs, ils ont chacun écrit un mot pour remercier l'Institut de cette journée :

«A l'Institut: Merci de nous avoir fait profiter de cette magnifique journée tant ludique que joviale. A P. Jaussi: Merci d'avoir pris du temps pour nous expliquer votre projet. J'ai vraiment été bluffé par votre idée de récupérer les étages d'une fusée avec un drone. A P. Hügli: Merci de nous avoir fait découvrir votre passion qu'est l'aviation. J'ai adoré l'humour de Pascal Hügli et bien sûr le tour en hélicoptère.» Steven

«A l'Institut: Merci pour l'organisation de cette journée qui était pleine de découverte. Il faisait froid, mais il faisait beau, Merci. A P. Jaussi: Merci pour avoir partagé votre histoire et de nous avoir expliqué votre projet. A P. Hügli: Merci de nous avoir accueillis sur votre lieu de travail et de nous avoir fait découvrir les hélicos. J'ai bien aimé le tour en Super-Puma. Je n'en avais jamais fait. Des bons souvenirs.» Adrien

La commission « Ouverture » souhaite vivement remercier Pascal Jaussi et Pascal Hügli, pour leur accueil, ainsi que les Forces aériennes suisses pour avoir rendu ce vol possible, qui sans nul doute restera longtemps gravé dans la mémoire des participants.

Patrice Zürcher, président de la Commission « Ouverture ».

# JOURNÉES 2013

## « CULTURE ET JEUNESSE »

### « MILIEUX NATURELS NEUCHÂTELOIS »

Suite à la parution du cahier de l'Institut neuchâtelois consacré aux milieux naturels neuchâtelois et rédigé par Marcel Jacquat et Yvan Matthey, la commission « culture et jeunesse » a souhaité organiser les journées du 19 et 20 septembre 2013 autour de ce thème. Elle a donc invité 22 étudiants des classes des lycées académiques et professionnels à participer à la découverte du canton en les priant de se munir de bonnes chaussures et de vêtements adaptés à de longues balades.

Au matin du premier jour, le parcours d'échauffement visait à visiter le Marais rouge aux Ponts-de-Martel. L'après-midi nécessitait davantage d'efforts car il s'agissait de découvrir la crête des rochers de Tablettes au cours d'une très belle et longue marche de 4 heures entre la Tourne et Noiraigue. Le lendemain, après une nuit calme à la ferme Robert, il s'agissait de faire le tour du Creux-du-Van en montant par le sentier du Single et en descendant le chemin des Quatorze contours pour la deuxième journée de la visite.

La visite du marais s'est faite en compagnie de M. Yvan Matthey, responsable des milieux naturels pour Pro Natura. Nous avons d'emblée été sensibilisés à la nécessité du sauvetage de ces milieux naturels qui se raréfient et qui garantissent une biodiversité. Le marais de la vallée de la Sagne résulte du retrait d'un ancien glacier qui avait une dimension inférieure au glacier du Rhône. Au départ, le marais avait une superficie de 1500 hectares et ce qu'il en reste aujourd'hui représente environ 150 ha. Seul le 10% est donc aujourd'hui sauvé. En Suisse, les 500 zones de marais qui subsistent sont estimées à 1500 ha, elles tiendraient donc par leur superficie dans la vallée de la Sagne.

Ces zones humides ont été sauvegardées grâce au succès de l'initiative de Rothenturm acceptée en 1987, initiative qui visait surtout à empêcher la construction d'une nouvelle place d'armes en Suisse centrale mais qui avait l'ambition déclarée de sauvegarder les marais « d'une beauté particulière et présentant un intérêt national ». En 1994, le canton de Neuchâtel a établi un plan de protection et a valorisé ces zones naturelles. On a assisté dès lors à

une meilleure entente entre paysans et défenseurs de la nature. L'université de Neuchâtel a élaboré à cette époque des cartes pour délimiter le territoire des zones humides dans notre région.

Le conseil communal des Ponts-de-Martel a appuyé le projet de sauvegarde même si certains agriculteurs qui exploitaient entre 15 000 et 20 000 mètres cubes par année ont perdu un rendement important. Il faut savoir qu'un mètre cube de tourbe pouvait se vendre alors 35 fr. Pour mettre en valeur le site, un sentier didactique permet de découvrir le milieu et la flore spécifique. Une fois la ceinture boisée franchie, le centre de la tourbière offre un spectacle impressionnant. On imagine sans peine ce que pouvait être la vallée de la Sagne il y a quelques milliers d'années.

Actuellement, les activités humaines en périphérie du site créent néanmoins des perturbations et les responsables de la gestion de la réserve s'occupent activement à la régénération du marais afin de rétablir le milieu de vie propre à une tourbière. Il s'agit de couper le bois, d'améliorer le drainage dans un sol constitué d'une accumulation de végétaux. Pour former une couche d'un millimètre de sphaignes, il faut une année. Le sol a par endroit une épaisseur de 3 mètres, ce qui représente une accumulation de 3000 ans. Cela permet d'approcher les dernières glaciations d'il y a 15 mille ans.

Au centre du marais, l'épaisseur est faible en raison d'une ancienne exploitation intensive et l'eau qui s'en échappe aujourd'hui rend difficile la formation d'une nouvelle couche végétale.

Les élèves de l'école primaire du village participent aux travaux d'entretien du marais. Ils viennent sur le site surtout pour replanter une plante susceptible de garder l'humidité et de faciliter la croissance des sphaignes, ces dernières constituant le moteur du marais.

Les étudiants ont été captivés par la présentation très vivante de M. Matthey. Certains d'entre eux venant de l'école des métiers de la terre de Cernier ont échangé avec ce spécialiste des propos très professionnels.

Après un repas revigorant à l'Auberge de la Tourne, l'après-midi s'est déroulé en compagnie de Léonard Farron, ancien ingénieur forestier cantonal. Nous avons eu l'occasion de nous pencher sur les secrets de la forêt jardinée qui fait le charme de nos paysages neuchâtelois. La forêt de la montagne de Boudry a d'ailleurs fait l'objet d'une récompense par la remise du prix Binding pour la forêt en 2008. Il a été remis à des propriétaires qui favorisent depuis longtemps et avec succès la diversité des espèces et des structures dans les forêts. Avec notre guide, il sera ainsi question de l'adéquation de la sylviculture avec la phyto-sociologie et la pédologie. Dès 1950, la considération va aux peuplements mélangés. Nous apprendrons donc que comme chez l'homme, certaines espèces d'arbres ont un tempérament

solitaire et que d'autres espèces aiment la compagnie. Le respect de ces caractéristiques permet dès lors d'assurer la santé et la vie de la forêt. Une étudiante s'est montrée impressionnée par le travail des spécialistes sur le terrain. Elle nous dira d'ailleurs: «C'est étonnant de constater que c'est grâce aux efforts de quelques personnes engagées dans la protection du patrimoine naturel que le territoire a l'aspect qu'on lui connaît».

Le 2e jour, nous avons visité le centre d'acclimatation du Creux-du-Van en compagnie de Frédéric Cuche, vice-président de l'association qui gère le centre d'interprétation de la Ferme Robert. L'association a financé 2 films pour présenter la réserve ainsi que l'histoire de la réserve et du Creux-du-Van (du rocher). Nous aurons la chance d'assister à la présentation de ce documentaire avant le départ pour l'excursion.

Avec 15 km<sup>2</sup> de réserve, le Creux-du-Van est la première réserve naturelle de Suisse. C'est aussi la plus ancienne. Le pâturage boisé que l'on observe au sommet a fait l'objet d'un nouveau classement au service des forêts. Ce pâturage boisé typique des crêtes du Jura a failli disparaître suite aux subventions qui étaient attribuées aux pâturages déboisés. La forêt était protégée, mais pas les terrains hybrides faits d'arbres et de prairie. La modification de la loi a permis de protéger ainsi l'apparence des crêtes.

Les explications données au cours de notre visite de plus de 5 heures ont réjoui tous les étudiants ainsi que les 6 professeurs qui les accompagnaient.



Plusieurs témoignages positifs nous sont parvenus et nous encourageant à poursuivre l'organisation de ces journées qui offrent aux étudiants une chance unique de découvrir le canton en compagnie de personnes expertes et enthousiastes dans le domaine des arts, de la technique et des sciences. Les étudiants ont fait preuve de reconnaissance et ont adressé leurs remerciements aux membres de l'Institut neuchâtelois.

André Godinat, président de la Commission  
«culture et jeunesse»

# COMPOSITION DES COMMISSIONS

La COMMISSION DES CAHIERS, présidée par Jacques Ramseyer, est composée de Sylvie Béguelin, Martine Noirjean de Ceuninck, Olivier Bauermeister, François Courvoisier, Marcel Jacquat, Yvan Matthey.

La COMMISSION «CULTURE ET JEUNESSE» présidée par André Godinat, est composée de Véronique Barnikol, Claudette Hublard, Nathalie Toedtli, Yves-Alain Dubois, Christian Pointet

La COMMISSION «OUVERTURE», est composée de Patrice Zürcher, président, Marc Rémy.

La COMMISSION DU PRIX DE L'INSTITUT, présidée par Jean-Patrice Hofner, est composée de Nathalie Tissot, Gérald Comtesse, Frédéric Geissbühler, François Sigrist, Philippe Henry, Michel Schlup.

# PALMARÈS DES PRIX DES LYCÉES 2014 POUR LES MEILLEURS TRAVAUX DE MATURITÉ

---

La remise des prix a eu lieu le 21 mai au Musée International d'Horlogerie (MIH) à La Chaux-de-Fonds

---

## Lycées académiques

---

- 1er prix, 500 francs, Lorena Bulgheroni  
Lycée Jean-Piaget Neuchâtel  
« Daniel Bamert, ein autodidaktischer Künstler?  
Die Biographie einer aussergewöhnlichen Person »
- 2e prix, 350 francs, Yann Renaud  
Lycée Denis-de-Rougemont Neuchâtel  
« Why has not Mars been conquered yet? Reasons and challenges »
- 3e prix, 250 francs, Léna Bouille  
Lycée Blaise-Cendrars La Chaux-de-Fonds  
« *Jeudi blanc*, création théâtrale en un acte »

## Lycées professionnels

---

- 1er prix, 500 francs, Alain Phildius et Yann Jean-Mairet  
CIFOM-ET Le Locle  
« L'anorexie: un problème qui nous pèse »
- 2e prix, 350 francs, Camille Schneuwly  
Lycée Jean-Piaget – Ecole supérieure de commerce Neuchâtel  
« L'intégration des Erythréens en Suisse: l'exemple du canton de Neuchâtel »
- 3e prix, 250 francs, Héloïse Baumgartner, Maude Queloz, Solina Sahli, Maroussia Schiavi  
CIFOM-Ester La Chaux-de-Fonds  
« *Tous pour un*, le journal qui rassemble »

**Le jury « académique » était composé de :**

Madame Antoinette Béguin, présidente,  
Madame Christiane Grossen,  
Monsieur Denis Clerc.

**le jury « professionnel » était composé de :**

Madame Marie-Claire Chervet Christ  
Monsieur Jean-Jacques Delémont  
Monsieur Jacques Laurent

# COMITÉ DE L'INSTITUT NEUCHÂTELOIS

**Philippe Terrier**

président  
professeur honoraire de l'Université  
Neuchâtel

**Nicole Bosshart**

vice-présidente  
directrice adjointe du Musée international d'horlogerie (MIH)  
La Chaux-de-Fonds

**Eliane Burri**

trésorière  
La Chaux-de-Fonds

**Jean-Patrice Hofner**

président de la Commission du prix  
Avocat et notaire honoraire  
Môtiers

**Jacques Ramseyer**

enseignant  
président de la Commission des cahiers  
Cortailod

**André Godinat**

enseignant  
président de la Commission « Culture et jeunesse »  
La Chaux-de-Fonds

**Patrice Zürcher**

cadre d'entreprise  
président de la Commission « Ouverture »  
Hauterive

**Pierre-Henri Béguin**

conservateur du Musée de l'Areuse  
Bevaix

**Denise de Ceuninck**

journaliste  
La Chaux-de-Fonds

**Françoise Kuenzi**

journaliste  
Colombier

**Anne-Geneviève Bütikofer**

juriste  
Neuchâtel

**Simon Stoeckli**

notaire et avocat  
Neuchâtel

# TABLE DES MATIÈRES

<b>LE MOT DU PRÉSIDENT</b>	1
<b>PRIX DE L'INSTITUT NEUCHÂTELOIS JACQUES HAINARD</b>	3
<b>RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES CAHIERS</b>	6
<b>7ÈME JOURNÉE « OUVERTURE »</b>	8
<b>JOURNÉES « CULTURE ET JEUNESSE »</b>	11
<b>COMPOSITION DES COMMISSIONS</b>	15
<b>PALMARÈS LYCÉES 2014</b>	16
<b>COMITÉ DE L'INSTITUT NEUCHÂTELOIS</b>	18